

Nombre et salaires du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes (données définitives), 2018-2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 25 novembre 2019

Les femmes sont de plus en plus nombreuses parmi le personnel enseignant à temps plein des universités publiques canadiennes et leur présence aux postes administratifs supérieurs est en hausse. Parallèlement, le corps enseignant vieillit. Cette situation reflète les changements observés sur le plan de la main-d'œuvre au Canada depuis les années 1970, où le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans est passé de 49 % en 1976 à 79 % en 2018, tandis que le taux pour les femmes et les hommes de plus de 65 ans est passé de 9 % à 13 %.

Dans l'ensemble, le personnel enseignant à temps plein dans les universités publiques canadiennes s'est élevé à 46 440 personnes en 2018-2019, en hausse de 0,9 % par rapport à 2017-2018.

Représentation accrue des femmes

Au fil des années, les femmes ont représenté une part croissante du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes. En 2018-2019, 41 % du personnel enseignant universitaire à temps plein étaient des femmes, par rapport à 13 % en 1970-1971. À titre de comparaison, en 2018, les femmes représentaient 47 % de la main-d'œuvre canadienne de 25 à 54 ans, tandis que cette proportion était de 34 % en 1976 (première année pour laquelle des données comparables sont disponibles).

Dans les universités, le cheminement professionnel commence au niveau de professeur adjoint. La personne passe ensuite au niveau de professeur agrégé avant de devenir professeur titulaire. La proportion du personnel féminin enseignant à temps plein augmente; les femmes approchent la parité avec leurs homologues masculins à tous les rangs, à l'exception de celui de professeur titulaire.

En 2018-2019, 44 % des postes de professeurs agrégés, 50 % des postes de professeurs adjoints et 55 % des postes aux rangs inférieurs à celui de professeur adjoint étaient occupés par des femmes. Ces résultats diffèrent de ceux enregistrés en 1970-1971, où les femmes occupaient 8 % des postes de professeurs agrégés, 14 % des postes de professeurs adjoints et 28 % des postes aux rangs inférieurs à celui de professeur adjoint. Même si les femmes n'avaient pas atteint la parité au niveau des professeurs titulaires en 2018-2019, la proportion des femmes observée à ce rang a augmenté, passant de 3 % en 1970-1971 à 28 % en 2018-2019.

Présence accrue des femmes au poste de doyen

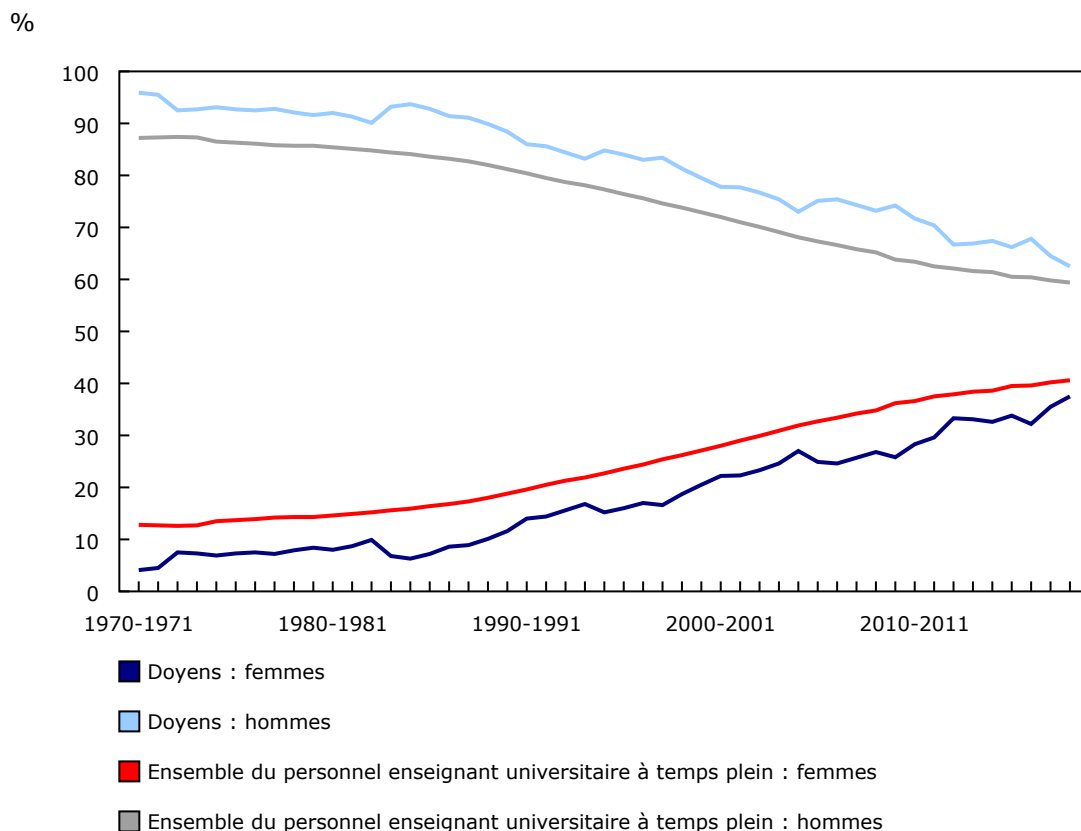
Le personnel enseignant universitaire à temps plein peut également occuper des postes administratifs supérieurs, comme doyen, adjoint au doyen, chef de département ou directeur d'un programme. En 2018-2019, ces postes ont représenté 14 % de l'ensemble du personnel enseignant universitaire à temps plein, en légère hausse comparativement à la proportion de 11 % enregistré en 1971-1972.

Les doyens rendent compte généralement au vice-président d'une université et sont responsables d'un domaine universitaire particulier, comme un département ou un collège au sein de l'université. Ce groupe peut être l'un des bassins disponibles de candidats pouvant être recrutés pour occuper des postes de haute direction. Parmi l'ensemble du personnel enseignant universitaire à temps plein en 2018-2019, 2 % étaient des doyens, alors qu'une autre tranche de 2 % était des adjoints au doyen.

Reflétant la hausse de la représentation des femmes au sein du personnel enseignant universitaire, la proportion des doyennes a également augmenté pour passer de 5 % en 1971-1972 (première année pour laquelle ces données ont été recueillies) à 38 % en 2018-2019. Au niveau des postes d'adjoints au doyen, la part des femmes s'est accrue, passant de 4 % en 1971-1972 à 44 % en 2018-2019.



Graphique 1
Doyens et ensemble du personnel enseignant universitaire à temps plein, proportion selon le sexe, 1971-1972 à 2018-2019



Note(s) : Les doyens comprennent les directeurs dont les responsabilités et le salaire sont équivalents à ceux d'un doyen.
Source(s) : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges — Personnel enseignant à plein temps (3101).

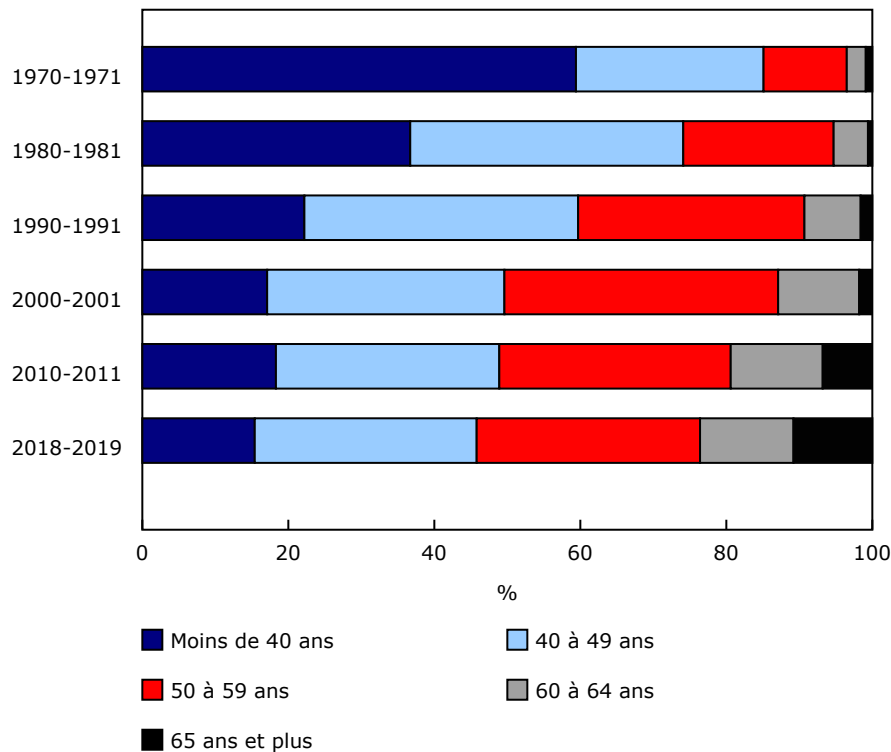
Les écarts au chapitre du salaire médian des doyens et des doyennes reflètent les écarts existant au sein de l'ensemble du personnel enseignant universitaire; le salaire des femmes étant légèrement moins élevé que celui des hommes. En 2018, le salaire des doyennes (196 239 \$) représentaient 97,3 % de celui des doyens (201 578 \$). De la même manière, le salaire des vice-doyennes (160 006 \$) représentaient 94,4 % de celui des vice-doyens (169 421 \$). En 2015, toutes les femmes au sein de l'ensemble de la population titulaire d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat gagnaient 0,90 \$ pour chaque dollar que gagnaient les hommes ([Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe](#)).

Part croissante de personnes âgées au sein du personnel enseignant à temps plein dans les universités

La répartition selon l'âge du personnel enseignant universitaire à temps plein a considérablement changé. Par exemple, la proportion du personnel des cohortes plus jeunes (moins de 40 ans) a diminué pour passer de 59 % en 1970-1971 à 15 % en 2018-2019. En revanche, la part du personnel des cohortes plus âgées (60 ans et plus) a augmenté pour passer de 4 % à 24 % au cours de la même période. Cela reflète en partie l'empreinte de la génération des baby-boomers dans la population active. En outre, plus récemment, une hausse notable de la proportion du personnel âgé de plus de 65 ans a été enregistrée. En 2005-2006, le personnel enseignant

universitaire âgé de plus de 65 ans représentait moins de 3 % de l'ensemble du personnel enseignant universitaire. En 2018-2019, cette part avait progressé pour se chiffrer à 11 %. Cette augmentation a coïncidé avec la fin de la législation provinciale sur la retraite obligatoire dans la plupart des provinces au milieu des années 2000.

Graphique 2
Proportion du personnel enseignant universitaire à temps plein, selon le groupe d'âge, 1970-1971 à 2018-2019



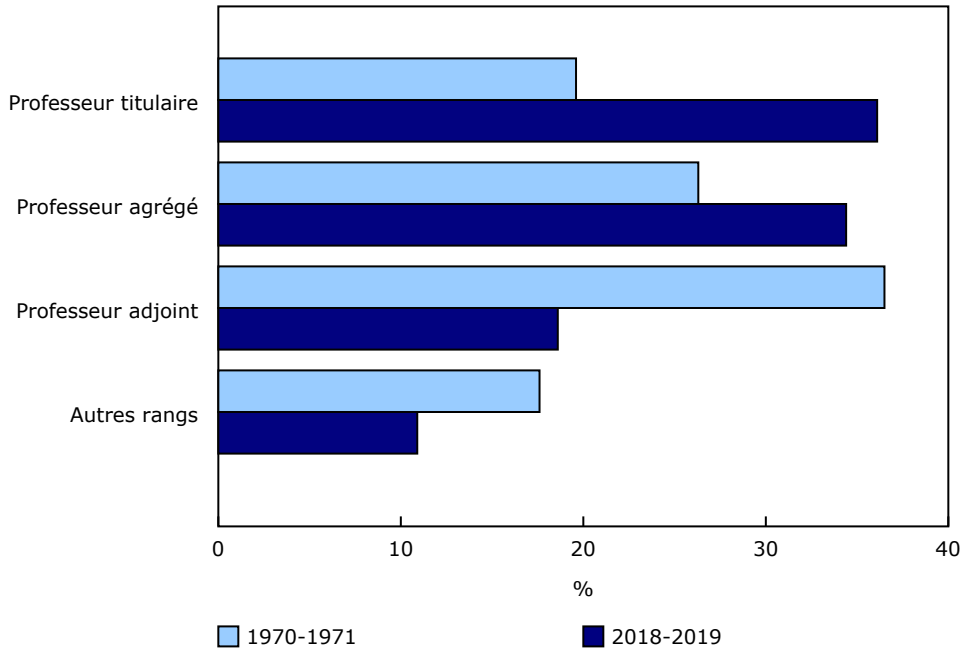
Source(s) : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges — Personnel enseignant à plein temps (3101).

Changement de la structure du personnel universitaire à temps plein

En 2018-2019, plus des deux tiers du personnel enseignant universitaire à temps plein occupaient des postes aux rangs supérieurs de professeur titulaire (36 %) et de professeur agrégé (34 %); les professeurs adjoints représentaient une autre tranche de 19 % et la part de tous les postes aux autres rangs (y compris les chargés de cours, les maîtres de conférences et autres membres du personnel enseignant universitaire à temps plein) s'établissait à 11 %. En revanche, en 1970-1971, les professeurs titulaires représentaient 20 % de tout le personnel enseignant universitaire à temps plein; les professeurs agrégés, 26 %; les professeurs adjoints, 36 %; et tous les postes aux autres rangs, 18 %.

Les dépenses totales en salaires et traitements du personnel enseignant universitaire ont peu changé depuis 2000-2001 (première année pour laquelle ces données sont disponibles). Cette faible variation peut être attribuable à la présence accrue du personnel enseignant ayant des salaires plus élevés, qui est compensée par le nombre décroissant au premier échelon (professeur adjoint). En 2016-2017, les salaires et traitements représentaient un tiers des dépenses d'exploitation totales des universités canadiennes.

Graphique 3
Proportion du personnel enseignant universitaire à temps plein, selon le rang, 1970-1971 à 2018-2019



Source(s) : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges – Personnel enseignant à plein temps (3101).

Note aux lecteurs

Le Système d'information sur le personnel enseignant dans les universités et les collèges fournit un portrait détaillé du personnel enseignant à temps plein dans les universités publiques du Canada. Il comprend le personnel à temps plein et occupant un poste permanent, un poste qui mène à la permanence ou ayant un contrat de travail de plus d'un an.

La collecte des données sur le personnel administratif supérieur a commencé en 1971 et comprend les catégories suivantes : doyen, adjoints au doyen ou doyen agrégés, directeur dont les responsabilités et le salaire sont équivalents à ceux d'un doyen, directeur ou chef de département, directeur d'un programme, et adjoint ou associé de ces postes. Veuillez noter que les données sur le personnel uniquement responsable de l'administration de l'université (président, vice-président, registraire, etc.) ne sont pas recueillies.

Les renseignements relatifs au personnel enseignant à temps partiel ne font actuellement pas partie des données publiées aujourd'hui. Cependant, Statistique Canada travaille à élargir la couverture des données pour inclure des renseignements sur ces employés.

Tableaux disponibles : [37-10-0076-01](#), [37-10-0077-01](#) et [37-10-0108-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3101](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).